LOISIRS HABITANTS
De janvier à Avril 2016

Sur inscription



« RECETTES GOURMANDES »

ATELIER Culinaire adultes

Mardi 26 janvier 2016 à 20h

Salle Hélène Boumard au Carré des Arts à Pellouailles-les-Vignes

Sandra, Aude, et Stéphanie habitantes de Pellouailles, vous propose de cuisiner quelques gourmandises : truffes, bredele et roses des sables.
Vous pouvez vous inscrire par mail à accueil@asso-apla.fr ou par téléphone au 02.41.76.19.15 Une participation de 6 euros par personne est demandée. Maximum 15 personnes.

Organisée par l'APLA

Sur inscription



« PÂTISSERIES ORIENTALES »

ATELIER Culinaire adultes

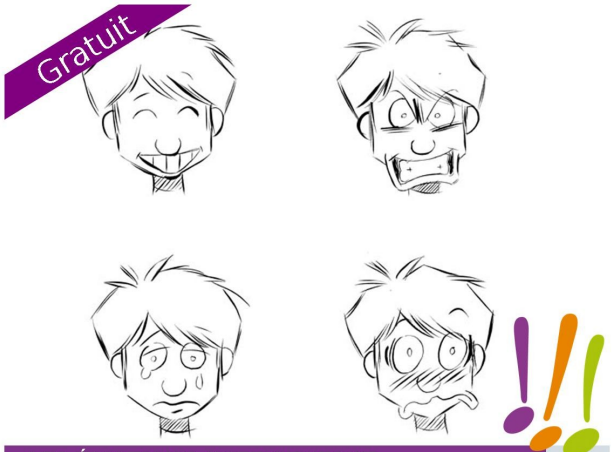
Mardi 23 février 2016 à 20h

Salle Hélène Boumard au Carré des Arts à Pellouailles-les-Vignes

Zohra, habitante de Pellouailles, vous propose de cuisiner ensemble des pâtisseries orientales.
Vous pouvez vous inscrire par mail à accueil@asso-apla.fr ou par téléphone au 02.41.76.19.15 Une participation de 6 euros par personne est demandée. Maximum 15 personnes.

Organisée par l'APLA

Gratuit



« LES ÉMOTIONS CHEZ L'ENFANT »

DÉBAT CONFÉRENCE

Mardi 22 mars 2016 à 20h30

Au Carré des Arts à Pellouailles-les-Vignes

Qu'est ce que les émotions ? A quoi servent-elles ? Comment se manifestent-elles ? Que faire quand elles débordent (trouble du sommeil, alimentaire, ...) ? Comment gérer les transitions (nouvel enfant dans la fratrie, changement familial,...) ?
Autant de questions auxquelles les parents sont confrontées et qui seront abordées lors de cette soirée.
La conférence sera animée par Melody De Macedo, psychologue clinicienne.

Conférence organisée par l'APLA.

CARNAVAL
DES HABITANTS DÉGUISÉS EN BLEU!!!

Décoration du bonhomme carnaval
Samedi 19 mars
de 10h à 12h place de l'Echanson
(repli à l'Espace Loisirs)
Venir avec de la récup (papiers, journaux, tissus,...)
et une tenue qui ne craint pas !

Défilé et festivités
Vendredi 1er avril
18h15 au Carré des Arts
Avec la fanfare des habitants, VLC
Cirque et hip hop, le SIAM, Dalilou, l'APE.
Verre de l'amitié à l'arrivé !

Le Carnaval est organisé par un collectif associatif et la municipalité.

Les enfants sont sous la responsabilité des parents.